

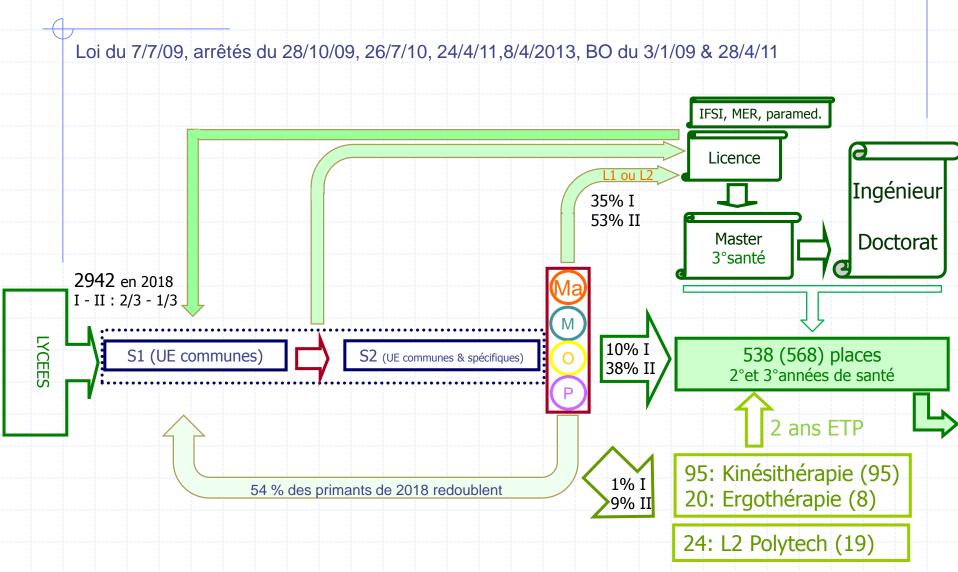
La Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)



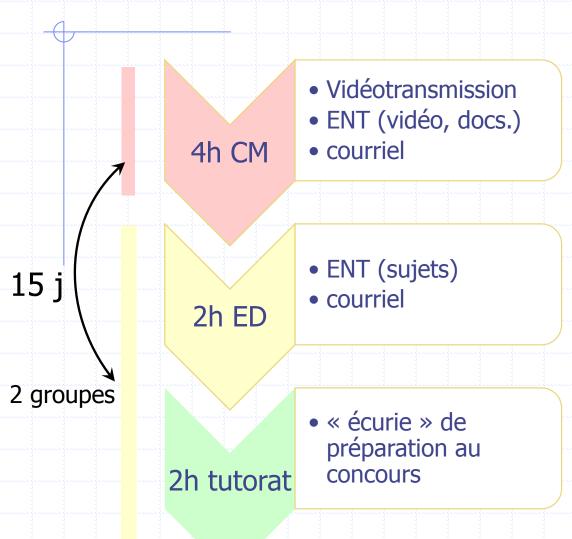
Lois et principe de la PACES
Passerelles sortantes et entrantes
Programme
Organisation de la PACES à l'UM
Conditions d'un succès en PACES

D. MARIANO-GOULART Président du jury de la PACES http://paces.edu.umontpellier.fr

LA PACES: PRINCIPES



ORGANISATION GENERALE





3 sites d'enseignements équivalents

Inscription en janvier de 0 à 7 concours



Accueil

Etudiant en PACES

- Emploi du temps et calendriers
- Réglementation et informations concours
- Numerus Clausus
- Cours en ligne
- Informations sur les conditions d'admission dans les filières
- **Tutorat**
- La médecine préventive
- Étudiant en situation de handicap
- Réinscriptions
- Réorientations et passerelles
- Informations générales admission en 2ème année des filières de santé

Actualités

Futur étudiant PACES

Réunions d'affectation des étudiants admis:

Etudiant en PACES

- Mardi 3 juillet 2018 9h00-12h00 à la faculté de médecine Arnaud de Villeneuve pour les passerelles masso-kinésithérapie, ergothérapie et Polytech'Montpellier
- Jeudi 5 juillet 2018 9h00-12h00 à la faculté de médecine Arnaud de Villeneuve pour les filières médecine, (Montpellier et Nîmes) pharmacie, odontologie et maïeutique (Montpellier et Nîmes)

Informations post réunions d'affectation:

> · Pour les étudiants admis en 2ème année d'Odontologie, une réunion obligatoire aura lieu le jeudi 12 juillet après-midi avec M. le Doyen. Cette réunion sera suivie d'une

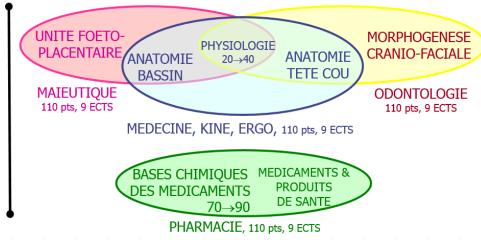
PROGRAMME

- Semestre 1 (QCM):
 - 4 UE communes, 47% de spoints
 - UE 1 (chimie), UE2 (cellule & tissus), UE3A (physique), UE4 (proba. & stats)
- Semestre 2 (QCM sauf UE7):
 - 4 UE communes, 34% des points
 - UE3B (physique), UE5 = (anatomie), UE6 (médicament), UE7 (SHS)

3 à 4 UE spécifiques
19% des points

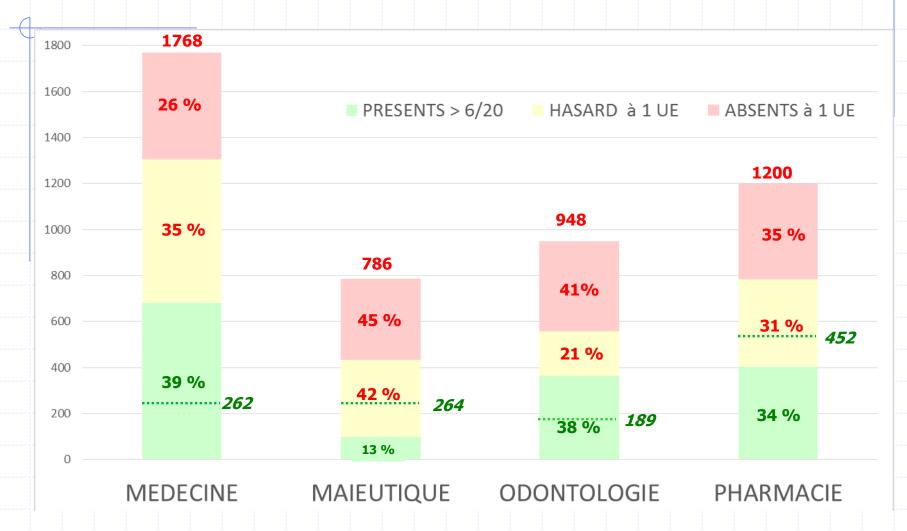
UE spécifique mutualisée

GENETIOUE



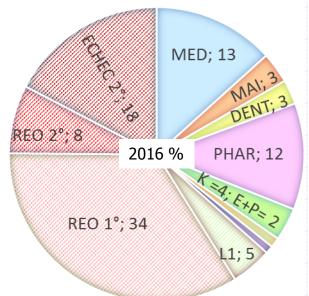
9 classements (sites de Montpellier et Nîmes pou MM)

≈ 40 % des inscrits sont « candidats »



SUIVI SUR 3 ANS

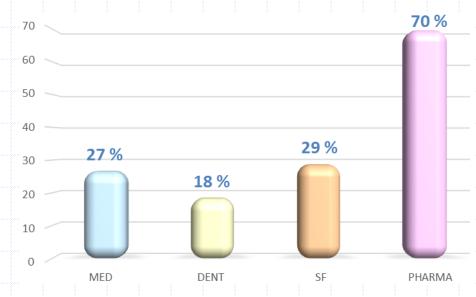
PRIMO-INSCRITS EN 2016



	En 1	ou 2 a	ns:	
1/3 c	hance d	e réuss	ir MMC)P ≡ Fr

42 % de valider un L1 ≡ L en Fr 42 % abandons ≡ L en Fr 18 % échecs ≡ L en Fr

2016 1726 PRIMO INSCRITS	MED	DENT	SF	PHA RMA
ADMIS	232	47	59	204
I INSCRITS	1138	422	400	501
I PRESENTS	872	256	206	293



Etude d'impact Projet de loi santé, 13/2/2019, p.17 : 33 % d'admis en MMOP en France en 2018, après une ou deux PACES. Flash MESRI-SIES 2017 - Plan étudiants 2017 - L Fauvet, Études et Résultats, n°927, Drees, 2015 - INSEE 2016 France, portrait social

FACTEURS DE REUSSITE (2016)

FACTEURS INDEPENDANTS POUR MEDECINE:

- Bac S (99% en M) avec mention (B x 3; TB x 12, 60% en M)
- 75 à 100% des UE en tutorat (x 6) ou Prépa privée (x 5)
- Doublant (x 8)

AUTRES FACTEURS LIES:

- Stage de pré-rentrée,
- Fréquentation assidue des ED
- Stratégie de travail :
 - CM toujours présentiel ou en téléchargement
 - · fréquenter les salles de travail,
- Ne pas habiter seul
- Heures de travail personnel (hors présentiel)
 - > 6h pour 65% des PACES (82% le WE) en 2018

QUELQUES CONSEILS...

... fondés sur l'analyse de 8 années de PACES

- Bien évaluer ses motivations pour le soin en général
- Bien évaluer ses compétences de lycée, et commencer en L1 si besoin
- N'être en compétition qu'avec soi-même
 - Ni découragement, ni intoxication, mais exigence envers vous-même
- Travail personnel et méthode de travail définie dès la rentrée
 - Présence <u>active</u> en CM ou à domicile sur ENT, pas de retard
 - ED et tutorat ⇒ succès x 6, et travail personnel
- Choix des filières et des réorientations, en fonction:
 - de vos ambitions / capacités de travail
 - du nombre de chances de succès utilisées
 - de vos résultats intermédiaires

REFORME



- PACES inchangée en 2019-2020
- Pour les étudiants de 9/2020, suppression:
 - du numerus clausus

← capacité de formation

du concours PACES

← notes ?

· de l'année de PACES

- ←?
- Alternatives attendues pour la fin 2018
 - L'entrée en MMOP restera sélective
- Loi santé votée au 1° trimestre 2019
 - Seconde chance prévue pour les PACES 2019-2020

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



http://paces.edu.umontpellier.fr

https://ent.umontpellier.fr

ORIENTATION: SCUIO-IP. 04 67 43 32 33 - scuio@umontpellier.fr

SCOLARITE: PACES. 04 34 43 36 07 - paces-bureau@umontpellier.fr